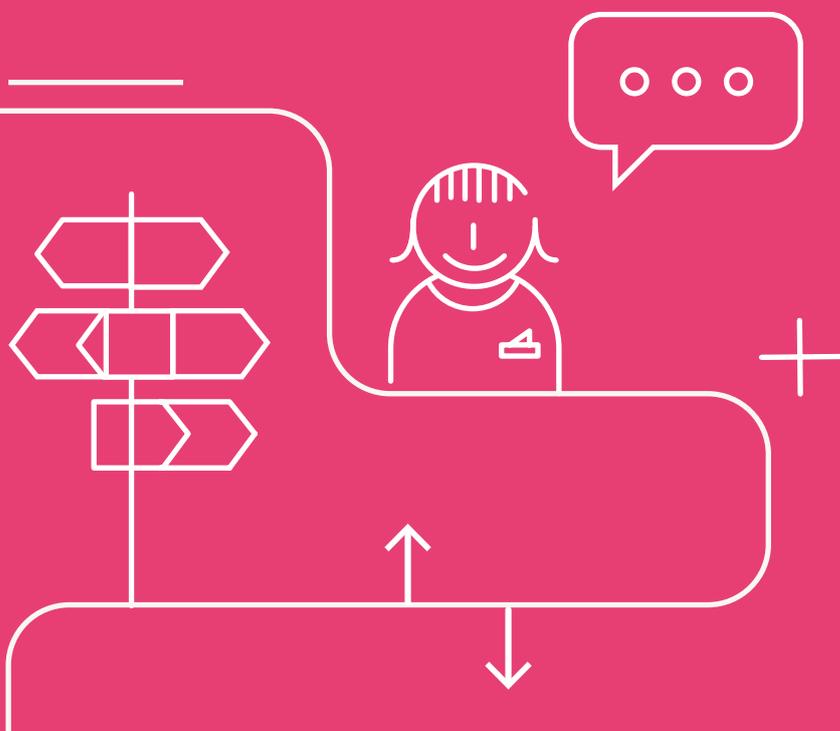


Regards croisés sur l'intérim

1

Image
de l'intérim

JUILLET 2020



Sommaire

- 1. Une opinion très positive de l'intérim5**
- 2. Les nombreuses facettes de l'expérience en intérim8**
- 3. Des agences d'emploi dont l'efficacité reste reconnue13**
- 4. Une notoriété du CDI Intérimaire dont la progression ne s'interrompt pas18**
- 5. Une acceptabilité qui semble décroître à nouveau19**



ÉCHANTILLON INTERROGÉ



1 000

salariés intérimaires ayant réalisé au moins une mission d'intérim au cours de l'année écoulée



1 000

personnes du **grand public**
(salariés du public, salariés du privé,
demandeurs d'emploi, étudiants)



INTERVIEWS
RÉALISÉES EN
LIGNE PAR BVA

1. Une opinion très positive de l'intérim

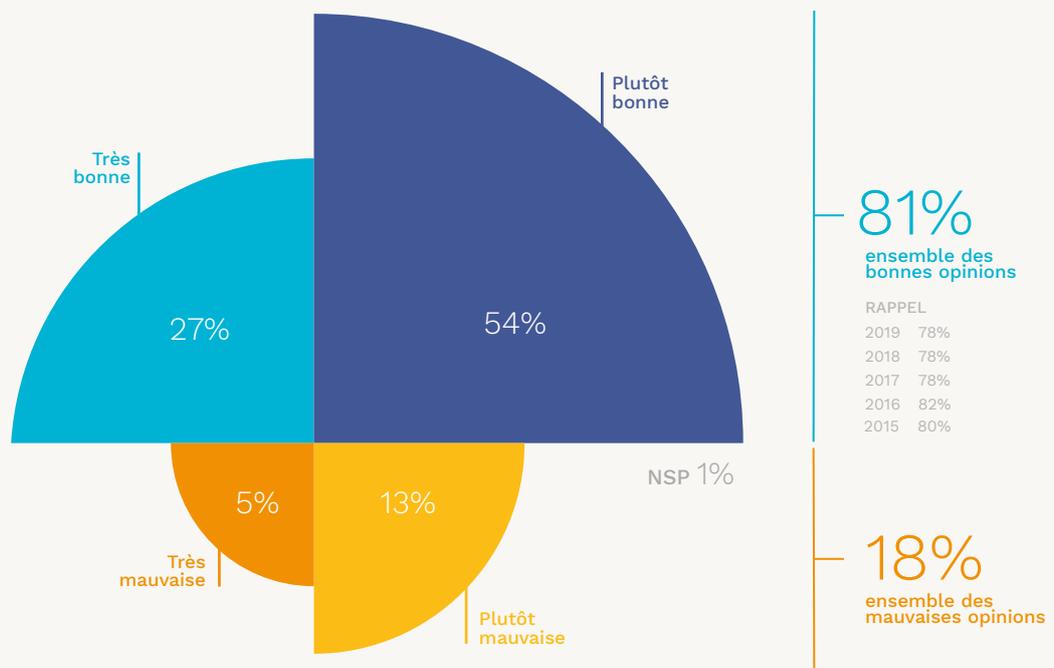
Une bonne opinion de l'intérim qui perdure auprès des intérimaires

QUESTION

De manière générale, quelle opinion avez-vous de l'intérim ?



RÉPONDANTS ► intérimaires



L'opinion à l'égard de l'intérim de la cohorte d'intérimaires ayant effectué une mission d'intérim en 2019 (quelle que soit leur ancienneté) **demeure bonne (81%)**.

27% ont même une **très bonne opinion** de l'intérim (+4 pts par rapport à 2019).



Des évocations spontanées à l'égard de l'intérim toujours ambivalentes

QUESTION

Lorsque l'on vous parle de l'intérim, quels sont les trois mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit ?



RÉPONDANTS ▶  intérimaires

Avenir incertain



Précarité



Liberté



Travail



Expérience



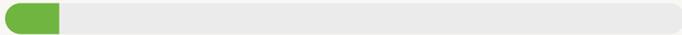
Mission



Disponibilité



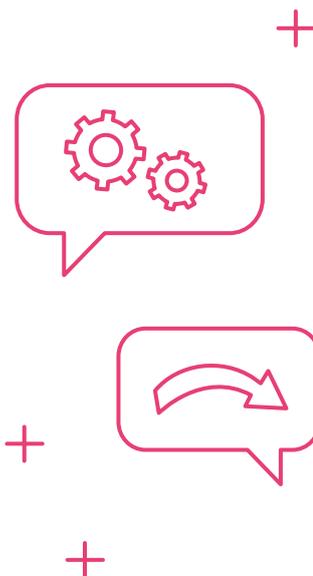
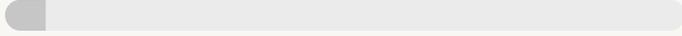
Salaire



Flexibilité



Temporaire



Il est notable que les évocations spontanées font très majoritairement référence à des **éléments factuels ou d'utilité** (salaire, travail, mission, etc.). La notion de précarité, elle, porte principalement sur la **crainte de perdre son travail** (non exclusive à l'intérim, cette inquiétude se retrouvant chez la plupart des salariés), mais aussi sur le fait que les missions sont courtes et ne permettent pas le plus souvent de faire des projets à long terme (crédit immobilier par exemple).

Les évocations spontanées des intérimaires interrogés demeurent ambivalentes.

Si l'avenir incertain et la précarité sont les mots les plus cités par les intérimaires, ils associent également l'intérim à la liberté, au travail et à l'expérience.

Une bonne opinion de l'intérim auprès du grand public également

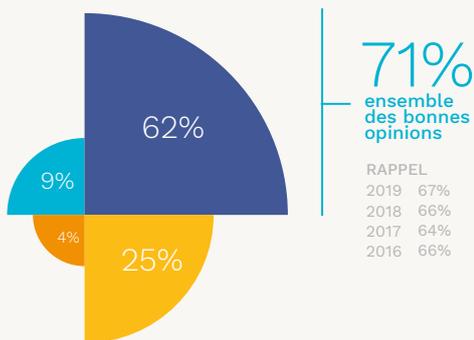
QUESTION

De manière générale, quelle opinion avez-vous de l'intérim ?

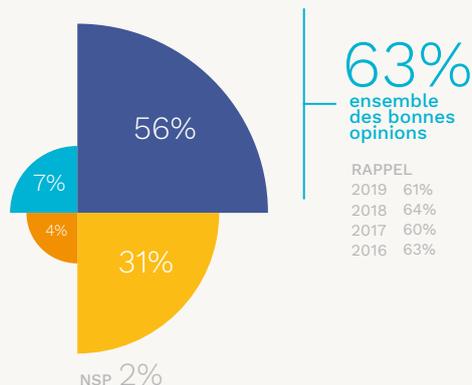


RÉPONDANTS ► grand public

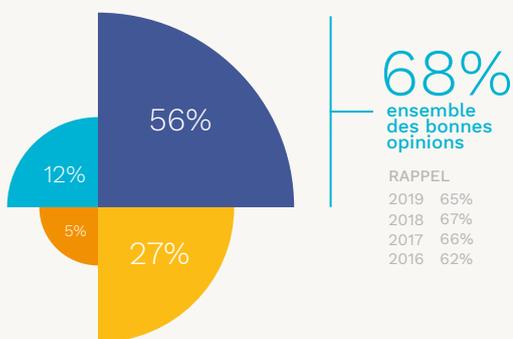
Salariés du privé



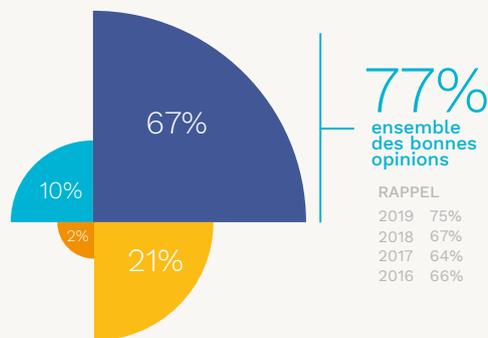
Salariés du public



Demandeurs d'emploi



Étudiants



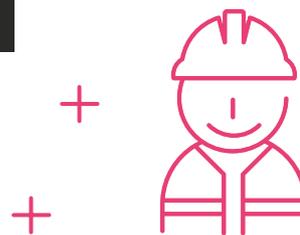
● Très bonne opinion ● Plutôt bonne opinion ● Plutôt mauvaise opinion ● Très mauvaise opinion

Plus de **60%**

Le **grand public** (hors retraités) conserve une **bonne opinion de l'intérim** (plus de 60% de bonnes opinions, quelle que soit la cible interrogée).



Des **perceptions stables** dans le temps, à l'exception des étudiants, dont l'opinion positive est en hausse (+11pts depuis 2016).



2. Les nombreuses facettes de l'expérience en intérim

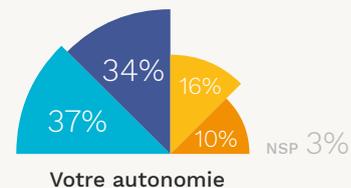
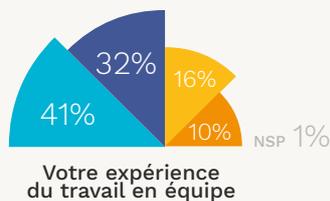
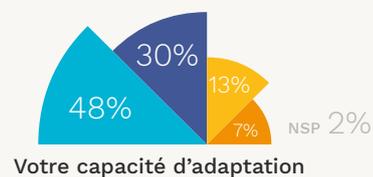
Un bon apport perçu de l'intérim dans les parcours professionnels des personnes ayant effectué une mission d'intérim au cours de l'année écoulée

QUESTION

D'une manière générale, l'intérim vous a-t-il apporté quelque chose en ce qui concerne... ?



RÉPONDANTS ► intérimaires



- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, pas vraiment
- Non, pas du tout



Comme les années précédentes, les intérimaires ayant effectué une mission en 2019 estiment que l'intérim leur a apporté quelque chose en ce qui concerne :

79%
l'acquisition de nouvelles compétences

78%
la capacité d'adaptation

73%
l'expérience du travail en équipe

71%
l'autonomie

63%
le sens des responsabilités

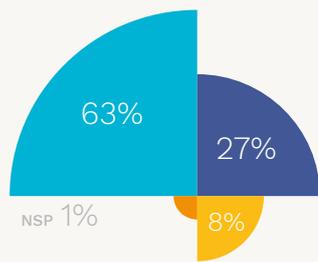
Dans le détail, l'intérim reste perçue comme utile sur l'ensemble des composantes du développement professionnel des intérimaires

QUESTION

Selon vous un passage dans l'intérim est-il très utile, assez utile, peu utile ou pas du tout utile pour... ?

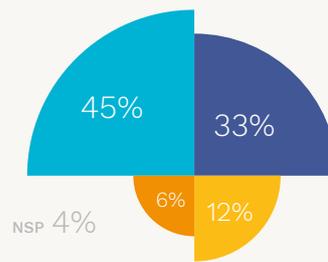


RÉPONDANTS ▶ intérimaires



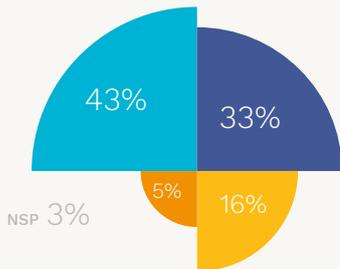
Acquérir une expérience professionnelle

90%
ensemble utile



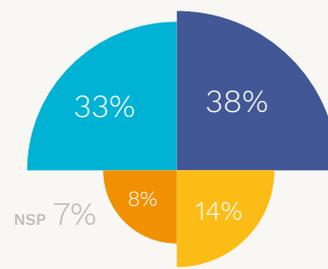
Apprendre différents métiers

78%
ensemble utile
-4 PTS



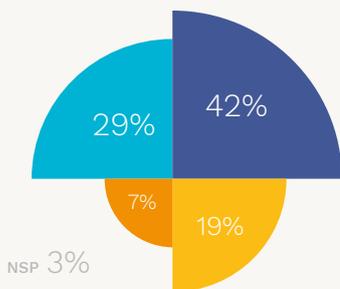
Se former

76%
ensemble utile



Financer ses études

71%
ensemble utile



Trouver un emploi en CDI ou CDD de longue durée

71%
ensemble utile
+3 PTS



90%

des intérimaires de 2019 estiment que l'intérim leur a été utile pour acquérir une expérience professionnelle.

78% apprendre différents métiers

76% se former

71% financer ses études

71% trouver un emploi en CDI ou CDD de longue durée

Des **perceptions comparables** aux années précédentes avec une progressive augmentation des intérimaires qui estiment l'intérim utile pour trouver un emploi en CDI ou CDD de longue durée (+7pts depuis 2017).



L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et la qualité de la relation avec les agences d'emploi sont des critères de satisfaction forts

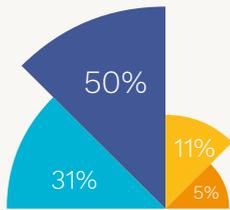
QUESTION

Par rapport à votre expérience du travail en intérim, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait, très insatisfait en ce qui concerne...



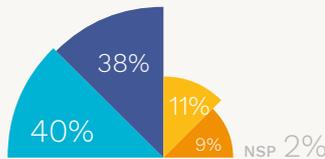
RÉPONDANTS ▶ intérimaires

81% ensemble satisfaction



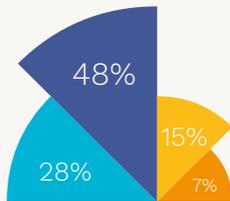
L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (+6 PTS)

78% ensemble satisfaction



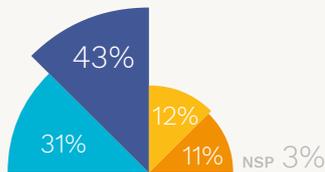
La qualité de la relation avec votre ou vos agence(s) d'emploi

76% ensemble satisfaction



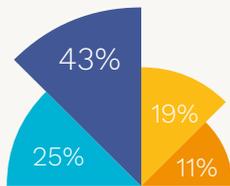
L'intérêt du travail (+5 PTS)

74% ensemble satisfaction



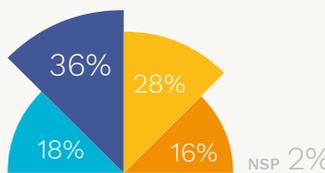
Les délais entre les missions (+10 PTS)

68% ensemble satisfaction



La rémunération (-6 PTS)

54% ensemble satisfaction



La reconnaissance professionnelle (-4 PTS)

● Très satisfait

● Plutôt satisfait

● Plutôt insatisfait

● Très insatisfait

Plus de

3/4

des intérimaires ayant effectué une mission d'intérim au cours de l'année écoulée ont exprimé leur **satisfaction vis-à-vis de la qualité de la relation avec leur(s) agence(s) d'emploi.**

81%

sont satisfaits de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (soit +6pts).

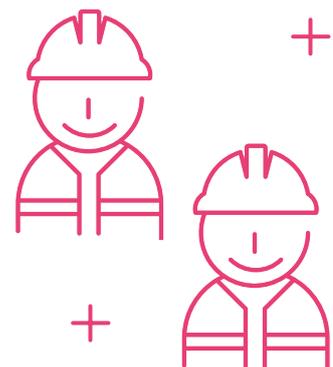
76%

se montrent satisfaits à l'égard de l'intérêt du travail (+5pts)

74%

sont satisfaits des délais entre les missions (+10pts)

Mais on observe une baisse de la satisfaction à l'égard de la rémunération (68%, -6 pts)



L'intérim reste perçu davantage comme un outil que comme une solution pérenne

QUESTION

Pour vous, travailler en intérim est quelque chose... ?

RÉPONDANTS ▶  intérimaires +  grand public



Pour toutes les catégories interrogées, l'intérim demeure **une solution utile** mais qui ne s'inscrit pas sur une logique de longue durée.

43%

Les intérimaires sont davantage enclins à considérer l'intérim comme une **solution qui peut durer plusieurs années** (43%, +4 pts).

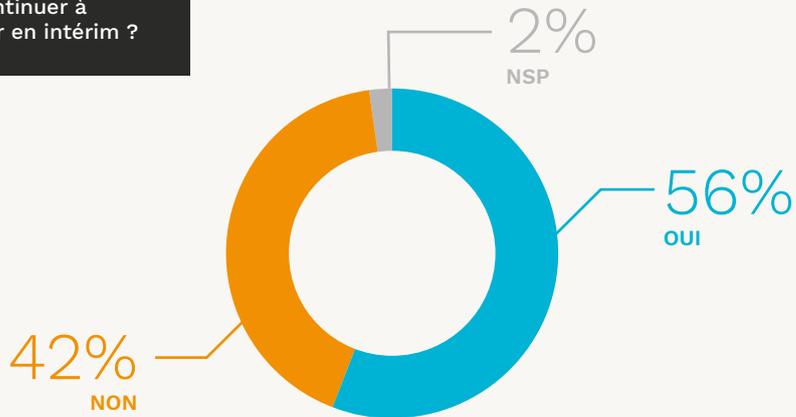
Les **salariés du privé** sont cette année plus enclins à percevoir l'intérim comme une **solution durable** (22%, +5pts).

L'avenir dans l'intérim

QUESTION

Dans l'avenir, pensez-vous continuer à travailler en intérim ?

RÉPONDANTS ▶  intérimaires

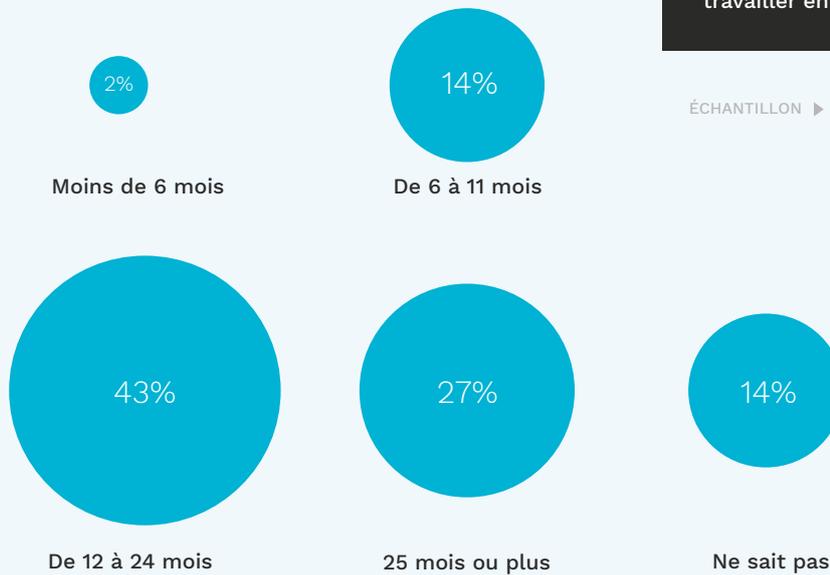


56%

des intérimaires de 2019 pensent **continuer à travailler** en intérim (-3 pts).

QUESTION

Pendant combien de temps pensez-vous continuer à travailler en intérim ?



ÉCHANTILLON ▶



Parmi ceux qui déclarent vouloir continuer à travailler en intérim,

70%

pensent continuer à travailler en intérim **au moins encore 1 an** (+5 pts).

3. Des agences d'emploi dont l'efficacité reste reconnue

Pour une large majorité, l'intérim est une alternative que l'on conseillera à un proche en situation de recherche d'emploi

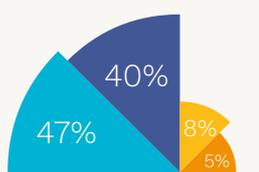
QUESTION

Conseilleriez-vous à un proche en situation de recherche d'emploi d'effectuer des missions d'intérim ?



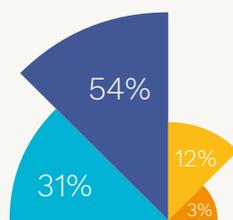
RÉPONDANTS ▶ intérimaires grand public

Intérimaires



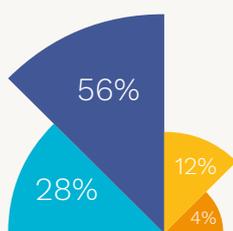
87% ensemble oui

Salariés du privé



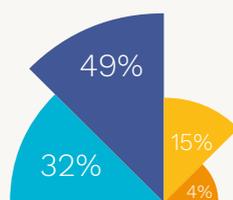
85% ensemble oui

Salariés du public



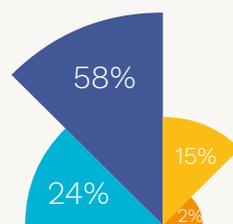
84% ensemble oui

Demandeurs d'emploi



81% ensemble oui

Étudiants



82% ensemble oui

- Certainement
- Probablement
- Probablement pas
- Certainement pas



Près de **90%**

des salariés intérimaires conseilleraient à un proche en situation de recherche d'emploi d'effectuer des missions d'intérim, dont 47% certainement.

Un niveau élevé de recommandation que l'on retrouve auprès de l'ensemble des catégories d'actifs et des étudiants.

Un niveau de recommandation en hausse auprès des salariés du public (+11pts) et des demandeurs d'emploi (+4pts).

L'ensemble des cibles du grand public se dit prêt à s'adresser aux agences d'emploi pour retrouver un emploi...

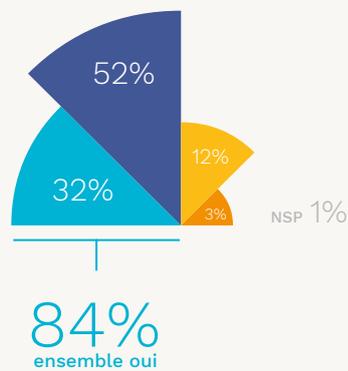
QUESTION

Si vous étiez en situation de recherche d'emploi, seriez-vous prêt à vous adresser à une agence d'emploi pour retrouver un emploi ?

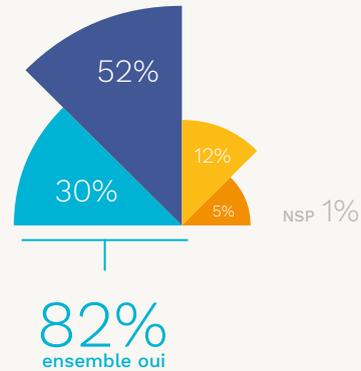


RÉPONDANTS ► grand public

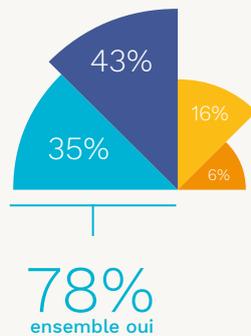
Salariés du privé



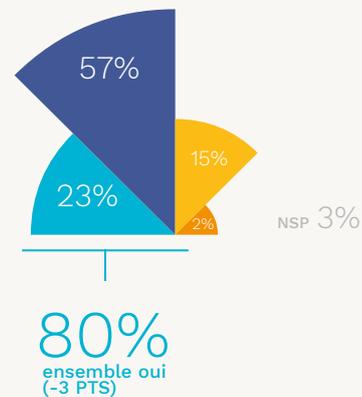
Salariés du public



Demandeurs d'emploi



Étudiants



● Oui, certainement ● Oui, probablement ● Non, probablement pas ● Non, certainement pas



Le grand public (hors retraités) s'accorde dans la perception des agences d'emploi.

4/5 des interviewés déclarent être **prêts à s'adresser aux agences d'emploi** pour retrouver (ou trouver) un emploi.

Des **perceptions globalement stables** au cours des différentes vagues d'interrogation, malgré des évolutions dans le niveau de certitude.

... et reconnaît également l'efficacité des agences d'emploi pour trouver un CDD ou un CDI aux demandeurs d'emploi

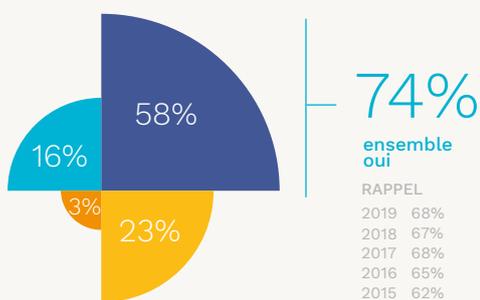
QUESTION

Selon vous, les agences d'emploi sont-elles efficaces pour trouver un emploi en CDD ou CDI aux demandeurs d'emploi ?

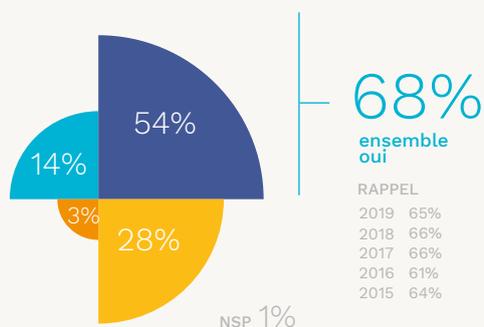


RÉPONDANTS ▶ grand public

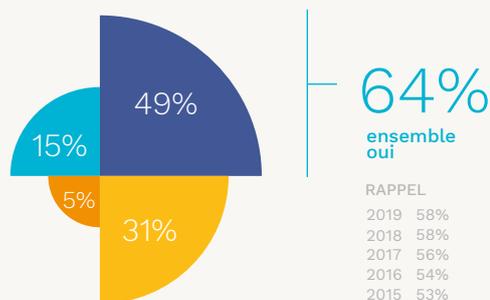
Salariés du privé



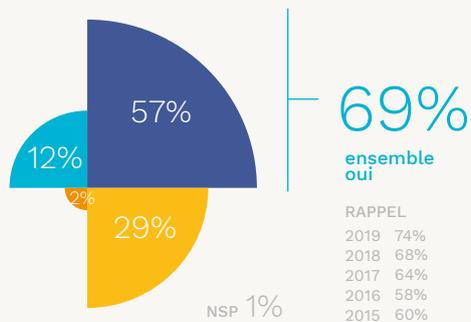
Salariés du public



Demandeurs d'emploi



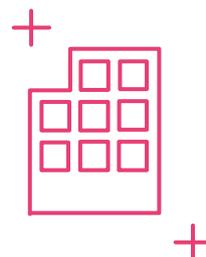
Étudiants



● Oui, tout à fait ● Oui, plutôt ● Non, pas vraiment ● Non, pas du tout

Une large majorité du grand public (hors retraités) considère que les agences d'emploi sont **efficaces** pour trouver un CDD ou un CDI aux demandeurs d'emploi.

Des résultats en hausse de 6 points pour les **salariés du privé** et les **demandeurs d'emploi** par rapport à 2019, mais une **baisse** de 5 points pour les **étudiants**.

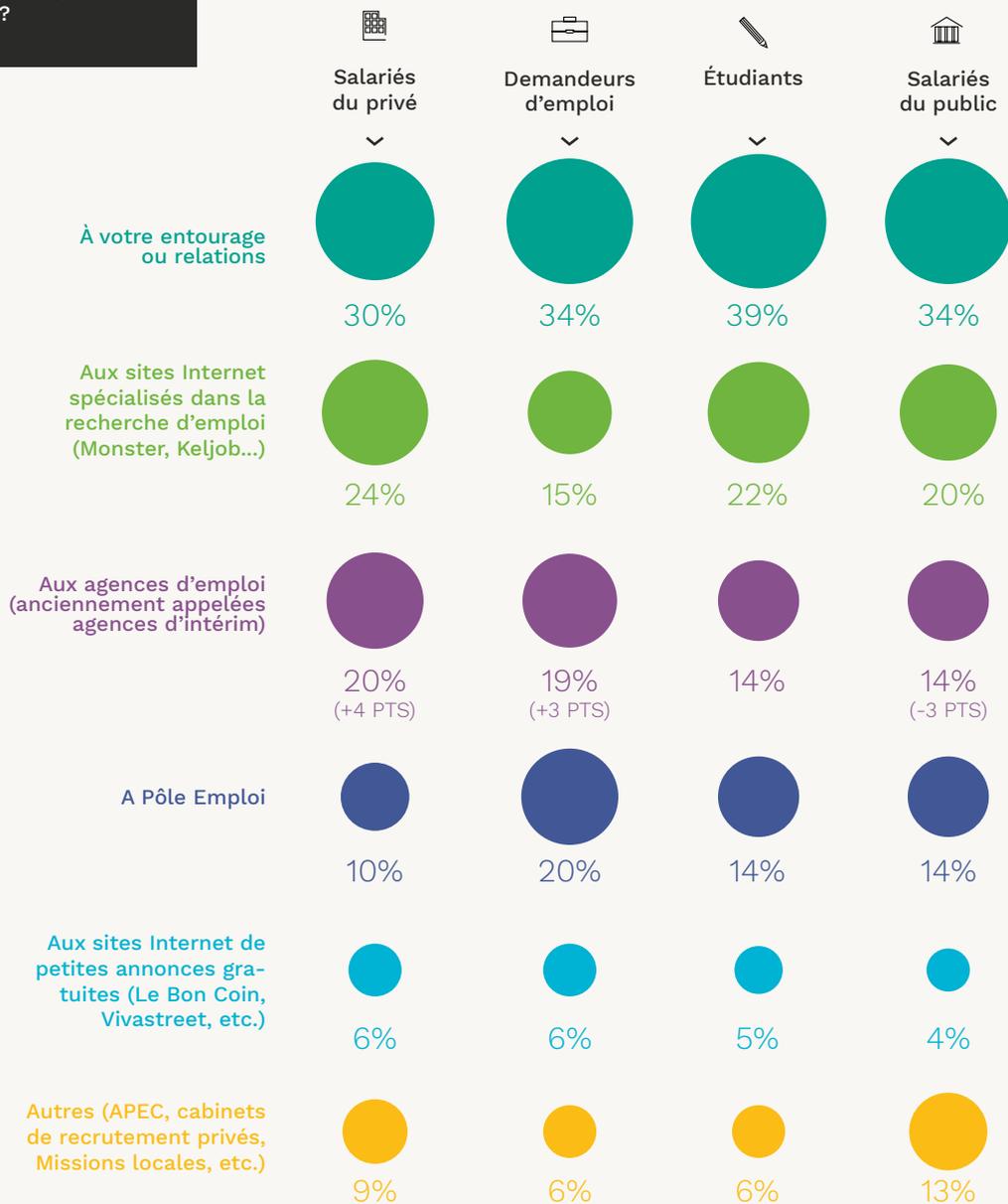


Des agences d'emploi qui demeurent bien placées parmi les acteurs identifiés dans une démarche de recherche d'emploi

QUESTION

À qui feriez-vous le plus confiance pour (re)trouver un emploi ?

RÉPONDANTS ► grand public



Si l'entourage ou les relations sont les principaux acteurs de confiance pour les différentes cibles, les **agences d'emploi restent bien placées** parmi les acteurs identifiés dans une démarche de recherche d'emploi.

Les **sites Internet spécialisés** sont également bien identifiés par les différentes cibles (néanmoins de manière plus discrète pour les demandeurs d'emploi, plus nombreux à leur préférer Pôle Emploi).

Les agences d'emploi restent le deuxième acteur le plus contacté dans le cadre de la recherche d'emploi

QUESTION

Dans le cadre de votre recherche d'emploi, quel(s) acteur(s) de l'emploi avez-vous contacté ?



RÉPONDANTS ▶ demandeurs d'emploi

Pôle Emploi



Une agence d'emploi



Un cabinet de recrutement



L'APEC



Une Mission locale



Une Chambre des métiers



Sites internet



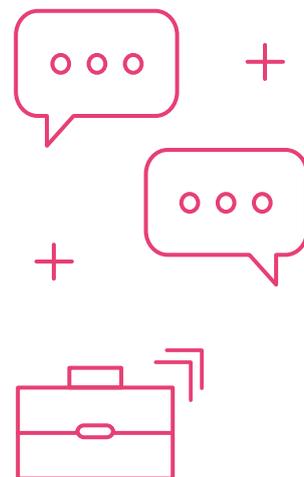
Autres



NSP



Plusieurs réponses possibles
Total supérieur à 100%



Avec

42%

les **agences d'emploi** sont le **deuxième acteur** le plus contacté lors de leur recherche derrière Pôle Emploi (82%).

Cette pratique reste dans la **même tendance** que les vagues précédentes et se situe cette année à un niveau semblable à celui de 2019 (42%).

4. Une notoriété du CDI Intérimaire dont la progression ne s'interrompt pas

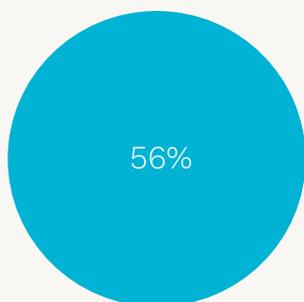
La notoriété du CDI intérimaire poursuit légèrement sa progression

QUESTION

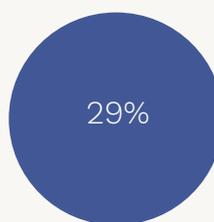
Avez-vous déjà entendu parler du CDI intérimaire ?



RÉPONDANTS ► intérimaires



Oui, et vous savez précisément de quoi il s'agit



Oui, vous en avez entendu parler ne serait-ce que de nom



Non, vous n'en avez jamais entendu parler

85%

ensemble oui

RAPPEL

2019	83%
2018	74%
2017	71%
2016	62%
2015	46%

NB : Question posée à tous les intérimaires ayant effectué une mission au cours de l'année écoulée, et pas seulement à ceux à qui le CDI-I a été proposé.



La connaissance du CDI intérimaire est en progression auprès des intérimaires (85% en 2020).

+11 points par rapport à 2018.

+39 points par rapport à 2015.

56% déclarent même savoir précisément de quoi il s'agit.



5. Une acceptabilité qui semble décroître à nouveau

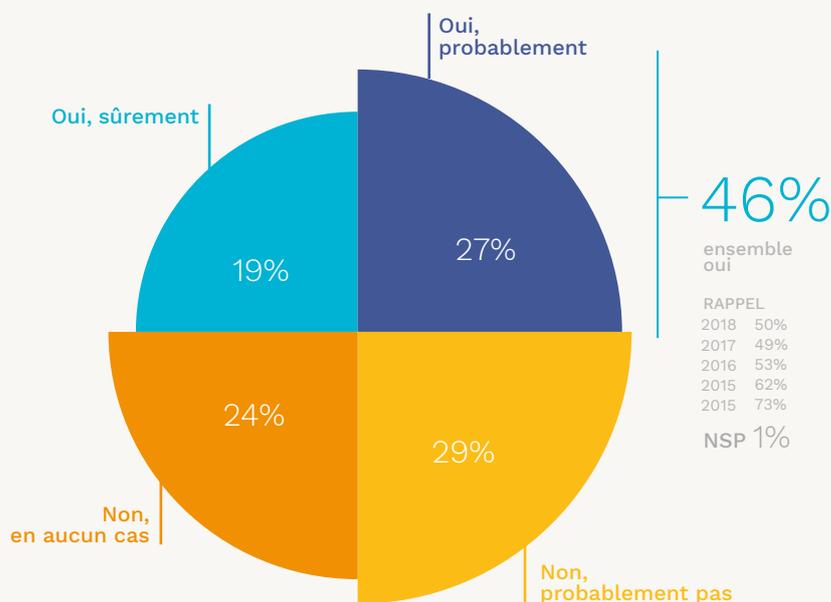
Les intérimaires connaissant le CDI-I se disent cependant peu enclins à accepter ce type de contrat si une agence d'emploi leur en proposait un

QUESTION

Vous-même, accepteriez-vous ce type de contrat (CDI intérimaire) si une agence d'emploi vous le proposait ?



RÉPONDANTS ►  intérimaires



Les éléments présents sont complétés par une étude approfondie sur le CDI Intérimaire.

À noter que les indicateurs présentés ici ont vocation à suivre dans la durée les évolutions de la connaissance et du positionnement des intérimaires vis-à-vis du dispositif. Pendant les premières années, alors que le dispositif monte en charge, il est normal de recenser des variations importantes d'une année sur l'autre, qui se stabiliseront avec le temps.



Près de la **moitié des intérimaires** accepteraient un CDI Intérimaire si cela leur était proposé.

Cette proportion d'intérimaires est en baisse par rapport à la mesure précédente et atteint son plus bas niveau depuis 2015 (46%, -27pts).



Les raisons d'accepter ce type de contrat tiennent avant tout à l'idée que cela permet de garantir une stabilité financière, une régularité

QUESTION

Pour quelles raisons accepteriez-vous un CDI intérimaire ?



RÉPONDANTS ►  intérimaires

1

Car on signe un CDI ce qui veut dire stabilité financière, sécurité d'emploi, confiance, motivation, congés payés

2

Car on peut avoir des proportions régulières de missions et variées

3

Car le CDI-I offre des possibilités d'évolution (formations, expérience à long terme...)

4

Car j'en ai besoin, ça correspond à ma situation (besoin d'argent, proche de la retraite, demande de crédit...)

QUESTION

Pour quelles raisons refuseriez-vous un CDI intérimaire ?



RÉPONDANTS ►  intérimaires

1

Car ça ne correspond pas à mon projet, à ma situation actuelle, à mes besoins

2

Car on perd de notre flexibilité, notre autonomie (manque de choix, contrainte de déplacements, contrainte sur les congés...)

3

Car le salaire semble trop bas en CDI-I

4

Car on pense que c'est désavantageux en termes de reconnaissance et d'évolution

NB : Question posée à tous les intérimaires ayant effectué une mission au cours de l'année écoulée, et pas seulement à ceux à qui le CDI-I a été proposé.

UNE ÉTUDE COMPLÈTE SUR LE CDI INTÉRIMAIRE EST DISPONIBLE SUR LE SITE DE L'OBSERVATOIRE



WWW.OBSERVATOIRE-INTERIM-RECRUTEMENT.FR

Contact

contact@observatoire-interim-recrutement.fr

Tel : 01 55 07 85 61

Fax : 01 55 07 85 86

www.observatoire-interim-recrutement.fr

Regards croisés sur l'intérim

Parcours et stratégies
d'emploi

2

JUILLET 2020



Sommaire

Partie 1

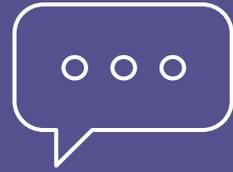
LES CONDITIONS D'ENTRÉE EN INTÉRIM 7

1. La situation à l'entrée en intérim8

2. Qu'attendent-ils de l'intérim ?14

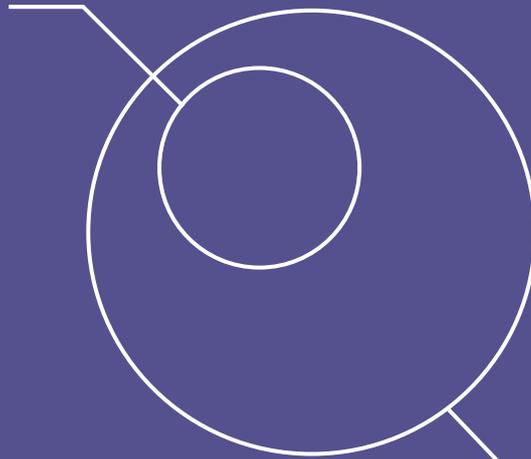
Partie 2

LES PARCOURS PROFESSIONNELS SUR UN AN17



**EN MARS 2020, 1 500 INTÉRIMAIRES
ONT ÉTÉ INTERROGÉS.**

500
nouveaux entrants
intérimaires en
mars 2019
(première inscription en
intérim entre 2018 et 2019
et en mission d'intérim
en mars 2019)



1 500
intérimaires
en mars 2019
(première inscription en
intérim avant 2018 ou entre
2018 et 2019, donc quelle que
soit l'ancienneté)



**INTERROGÉS
PAR TÉLÉPHONE
PAR BVA**



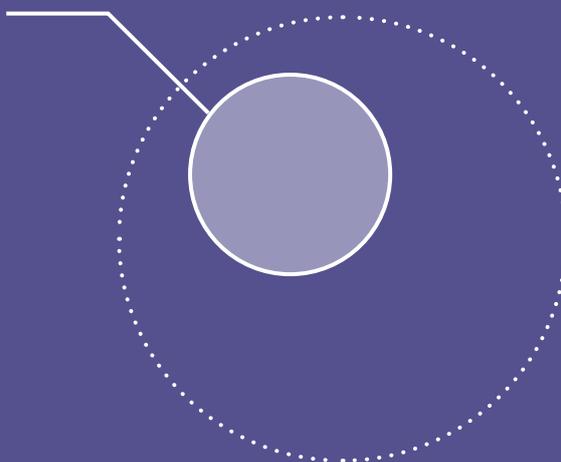
Partie 1

LES CONDITIONS D'ENTRÉE EN INTÉRIM

Dans cette partie, les nouveaux entrants relatent leurs parcours professionnels avant l'expérience de l'intérim.

ÉCHANTILLON INTERROGÉ

500
nouveaux entrants
intérimaires
en mars 2019
(première inscription en
intérim entre 2018 et 2019
et en mission d'intérim en
mars 2019)



1. La situation à l'entrée en intérim

Une population majoritairement masculine qui se féminise néanmoins

Répartition hommes/femmes des personnes entrées en intérim en 2018/2019

POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2018/2019
en mission d'intérim : mars 2019
interrogés : mars 2020



2018/2019



2017



62%

des nouveaux entrants en intérim sont des **hommes**.

Une proportion comparable aux cohortes de nouveaux entrants 2018 et 2017, qui laisse à nouveau entrevoir une tendance à la féminisation.

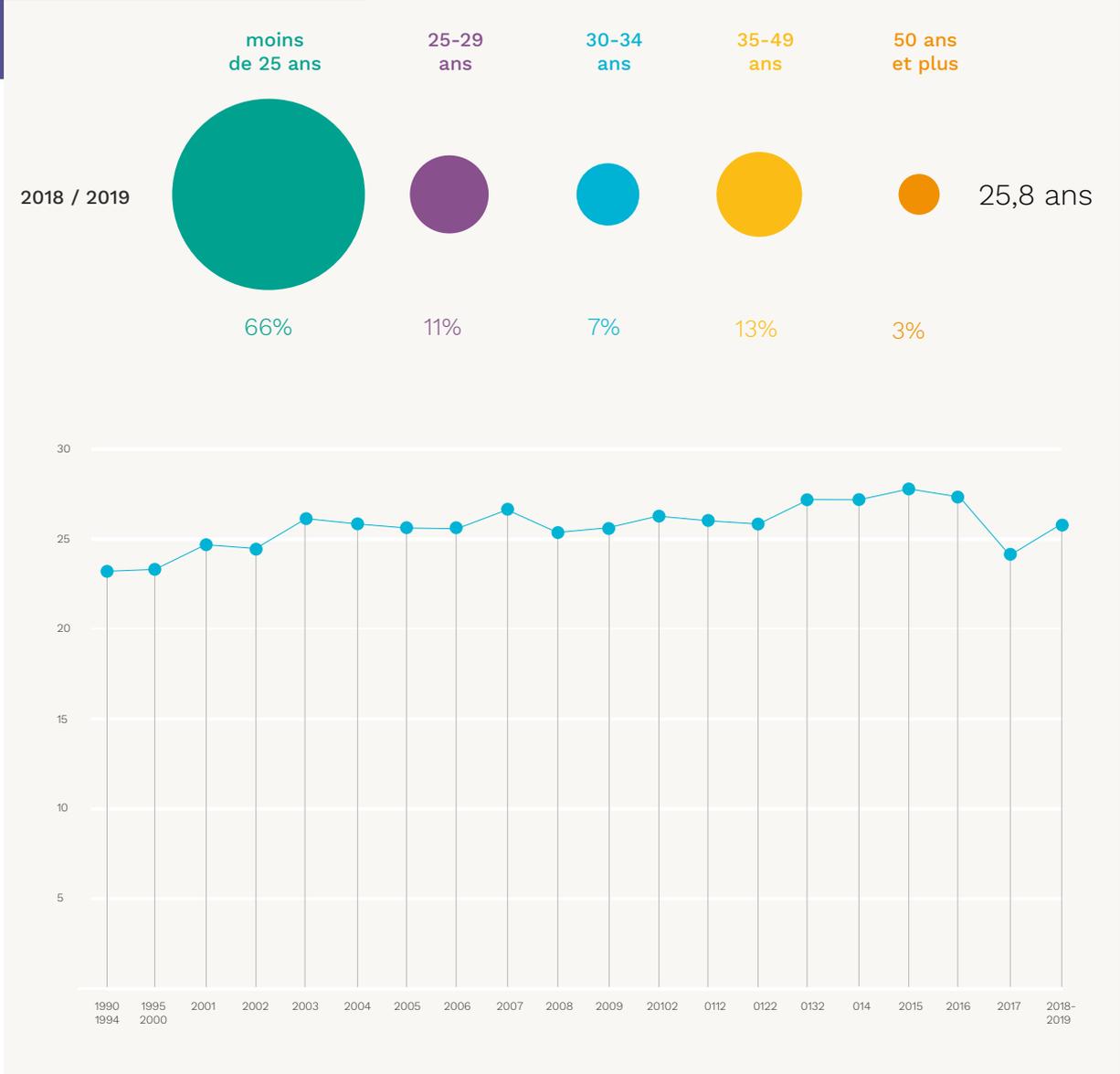


Une première inscription en agence d'emploi qui survient plus tard dans la vie des individus

Âge de la première inscription dans une agence d'emploi

POPULATION ▶

● nouveaux entrants
 entrée en intérim : 2018/2019
 en mission d'intérim : mars 2019
 interrogés : mars 2020



Plus de **25** ans
 C'est l'âge moyen des intérimaires lors de leur inscription en agence d'emploi.

Après 2 années de baisse, l'âge moyen d'entrée en intérim est plus élevé pour la cohorte de primo entrants 2018-2019 que celles de 2016 et de 2017.

L'âge moyen d'entrée en intérim est passé d'environ **23 ans** à **presque 26 ans** entre les années 1990/1994 et aujourd'hui.

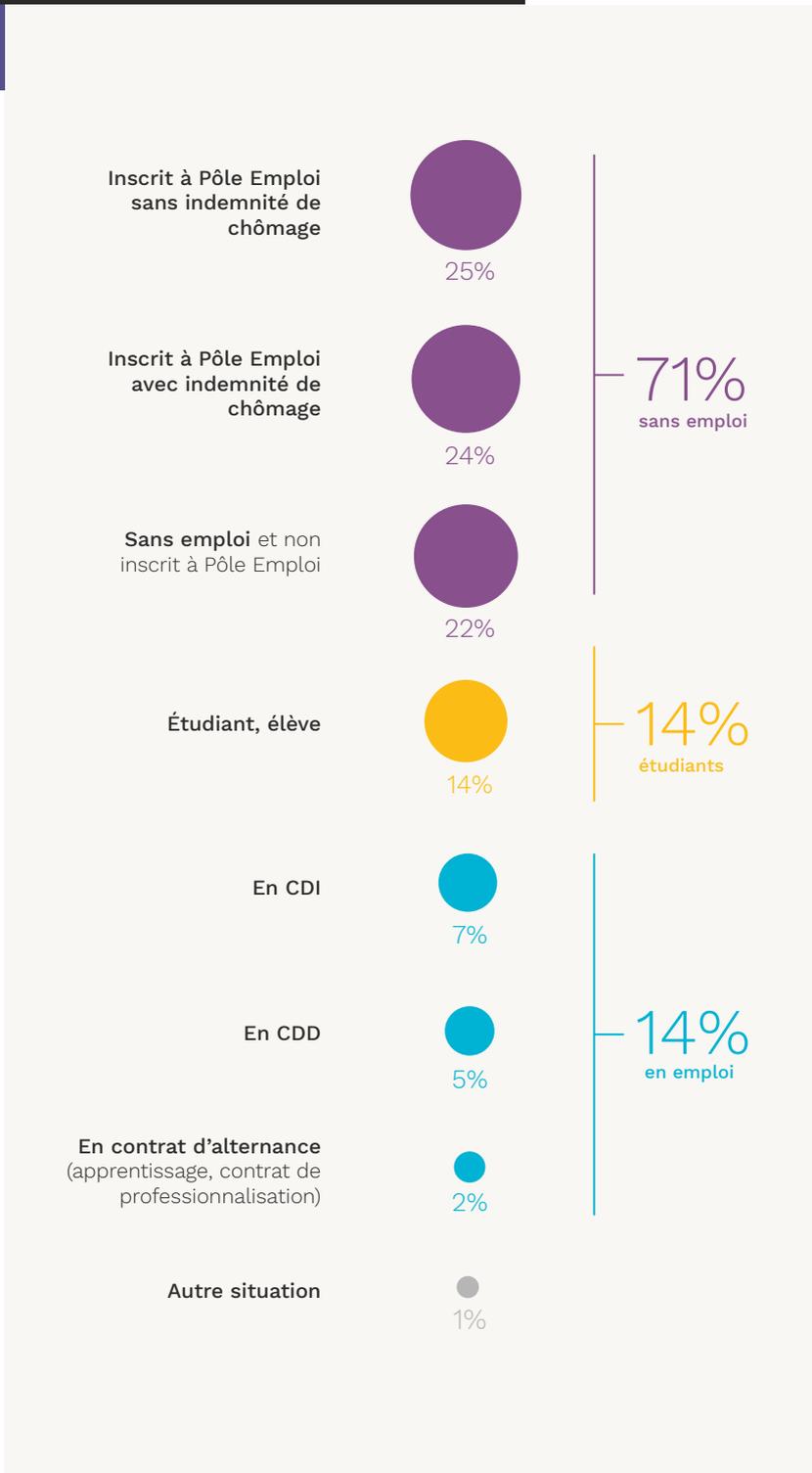
Au moment de leur inscription, plus de 2/3 des personnes entrées en intérim en 2018/2019 étaient sans emploi

QUESTION

Quelle était votre situation professionnelle principale au moment de votre inscription en agence d'emploi ?

POPULATION ▶

● nouveaux entrants
 entrée en intérim : 2018/2019
 en mission d'intérim : mars 2019
 interrogés : mars 2020



71%

des nouveaux entrants en 2018/2019 étaient **sans emploi** au moment de leur inscription en agence d'emploi, dont 49% inscrits à Pôle Emploi (avec ou sans indemnité) et 22% non inscrits (-5 points).

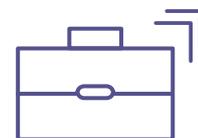
14%

étaient étudiants.

14%

(+3 points) étaient en emploi que ce soit en CDI, CDD ou en alternance.

Ces personnes ont ainsi pu connaître diverses situations professionnelles avant leur 1^{ère} inscription.



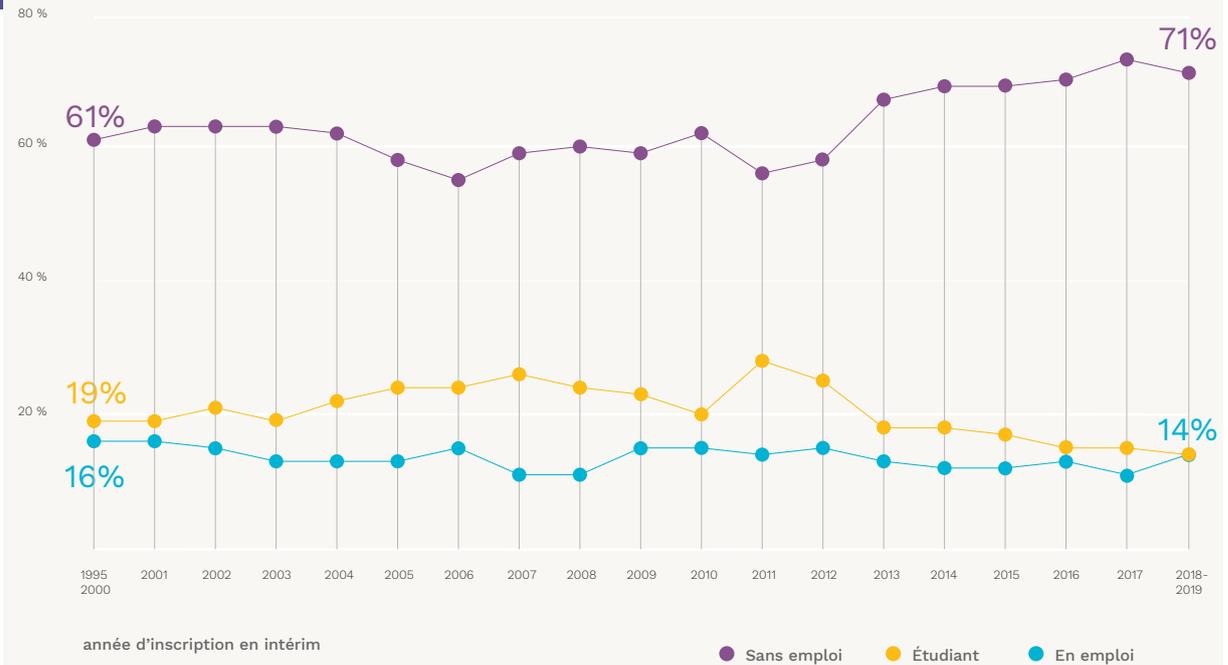
Une proportion qui apparaît cette année en légère baisse au profit d'une hausse de la part des personnes en emploi

Situation professionnelle au moment de la 1^{re} inscription en agence d'emploi selon la date d'inscription

POPULATION ►

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2018/2019
en mission d'intérim : mars 2019
interrogés : mars 2020



Quelle que soit la période étudiée **les nouveaux entrants en intérim sont majoritairement sans emploi** au moment de leur 1^{re} inscription.

Les proportions varient néanmoins de manière assez sensible selon le **contexte économique et social de la période étudiée.**

On notera cette année une **augmentation de la part des personnes en emploi** à l'entrée en intérim conjointement à une **baisse de la part des personnes sans emploi et non inscrites à Pôle emploi.**

La majorité de personnes entrées en intérim en 2018/2019 avait ainsi déjà fait l'expérience du CDI ou du CDD avant l'entrée en intérim

QUESTION

Avant votre entrée en intérim, aviez-vous déjà été employé dans une entreprise en... ?

POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2018/2019
en mission d'intérim : mars 2019
interrogés : mars 2020



Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



59%

des nouveaux entrants en 2018/2019 ont connu **au moins une expérience en CDI ou CDD** avant leur entrée en intérim.

1/3

déclare avoir connu une expérience en CDI.

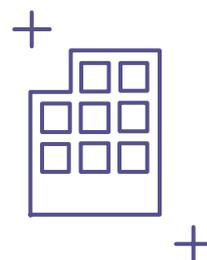
et

43%

ont été en CDD avant leur inscription en agence d'emploi.

30%

n'avait donc connu **aucune autre forme d'emploi** avant.

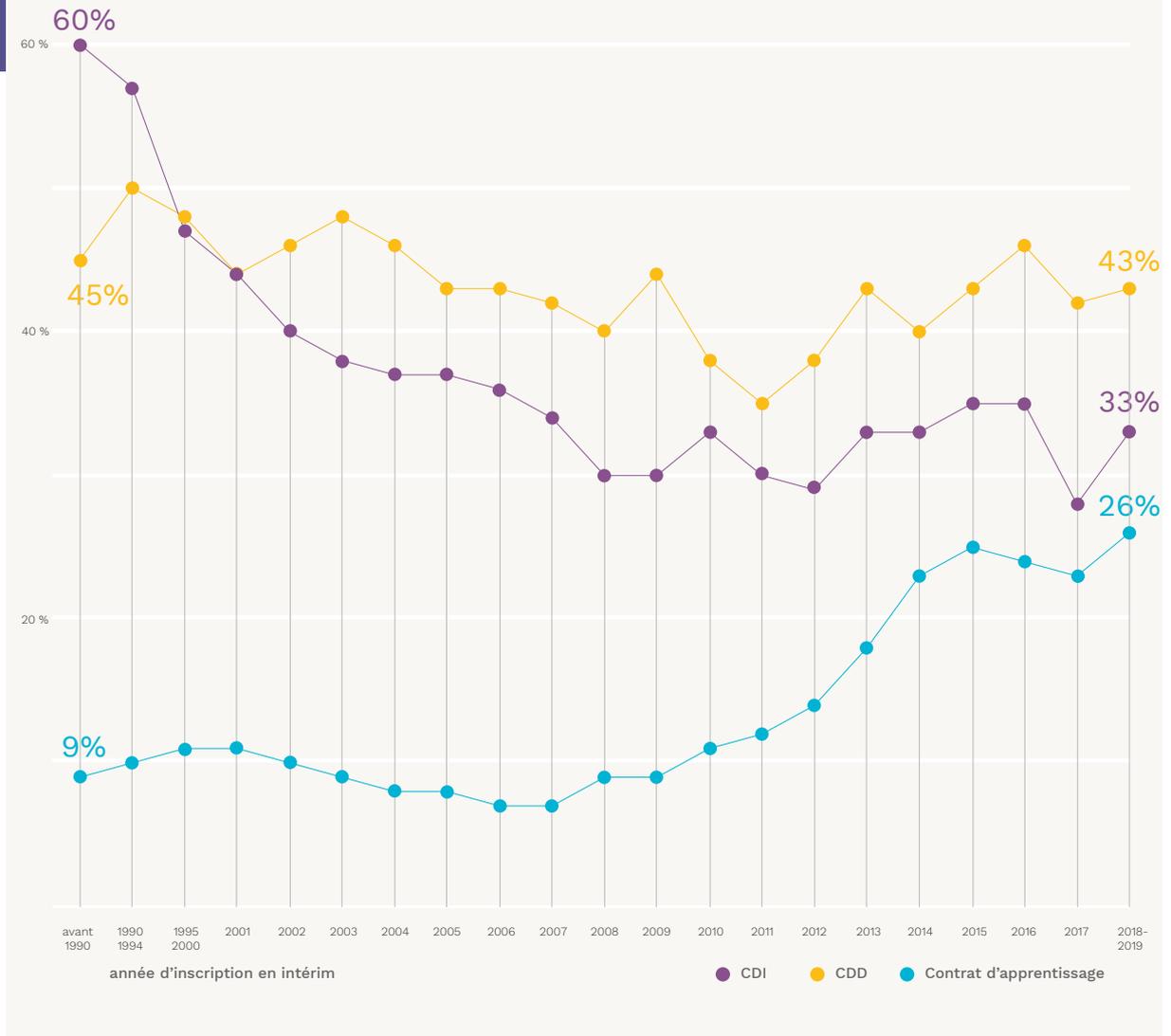


Une remontée de l'expérience du CDI des individus avant leur entrée en intérim

Évolution de l'expérience d'autres contrats selon la date d'entrée

POPULATION ▶

● nouveaux entrants
 entrée en intérim : 2018/2019
 en mission d'intérim : mars 2019
 interrogés : mars 2020



L'expérience du CDD reste relativement stable :

entre **40%**
 et **50%**
 selon les périodes.

CDI

+5 points

Globalement, les expériences en CDI avant l'inscription en intérim ont enregistré une baisse significative au cours de 25 dernières années. **Cette proportion augmente cependant de 5 points cette année** pour retourner au niveau observé pour les nouveaux entrants de 2016.

Apprentissage

+15 points

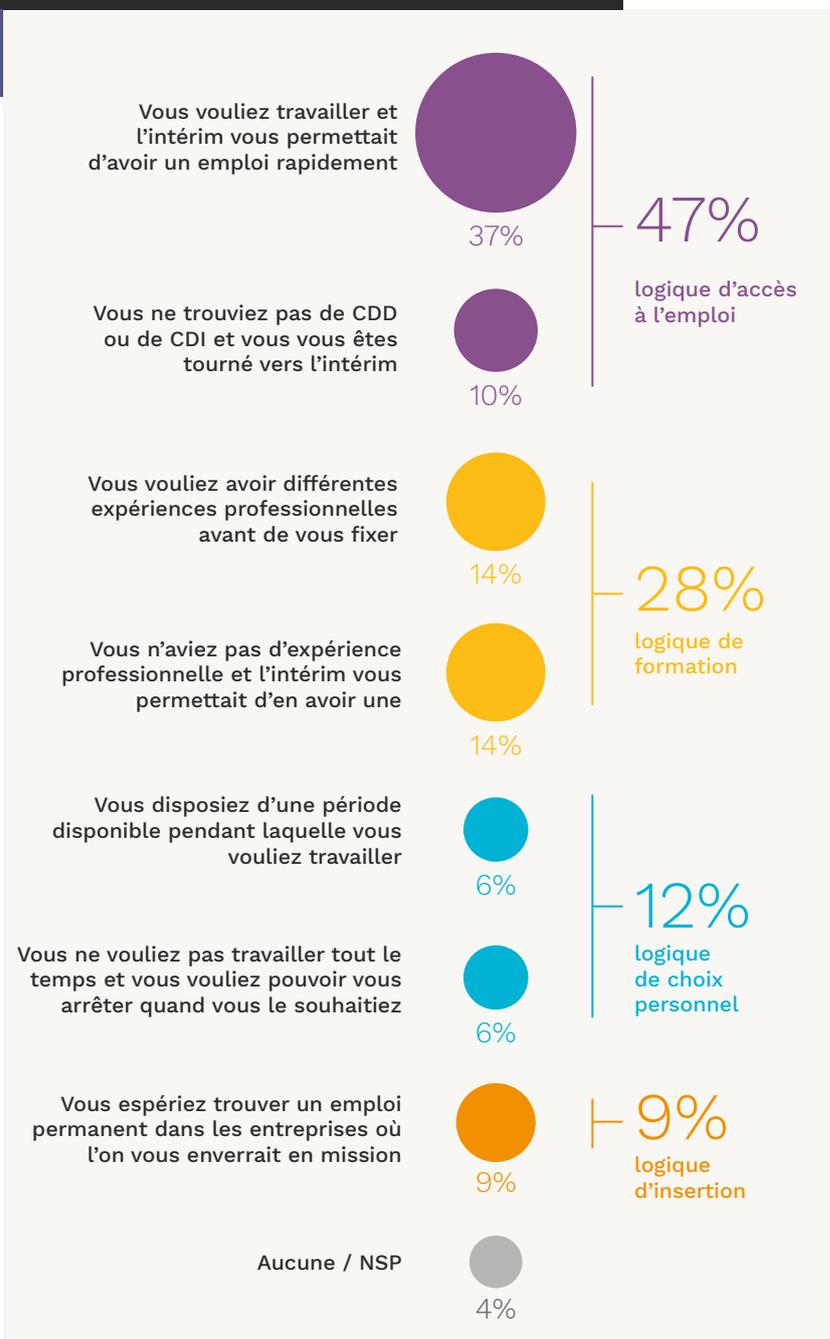
Une augmentation de l'expérience en contrat d'apprentissage depuis 2010.

2. Qu'attendent-ils de l'intérim ?

Le besoin de travailler rapidement reste la principale raison du recours à l'intérim concurrencé néanmoins par une logique de formation

QUESTION

Plus précisément, quelle est la raison principale qui vous a amené à travailler en intérim ?



POPULATION

nouveaux entrants
entrée en intérim : 2018/2019
en mission d'intérim : mars 2019
interrogés : mars 2020



Près de

1/2

des nouveaux entrants s'inscrivent en intérim dans une **logique d'accès à l'emploi** : avoir un emploi rapidement, dans un certain nombre de cas faute de CDI ou CDD.

Plus de

1/4

étaient dans une **logique de formation** : avoir différentes expériences professionnelles et/ou acquérir une 1^{re} expérience professionnelle.

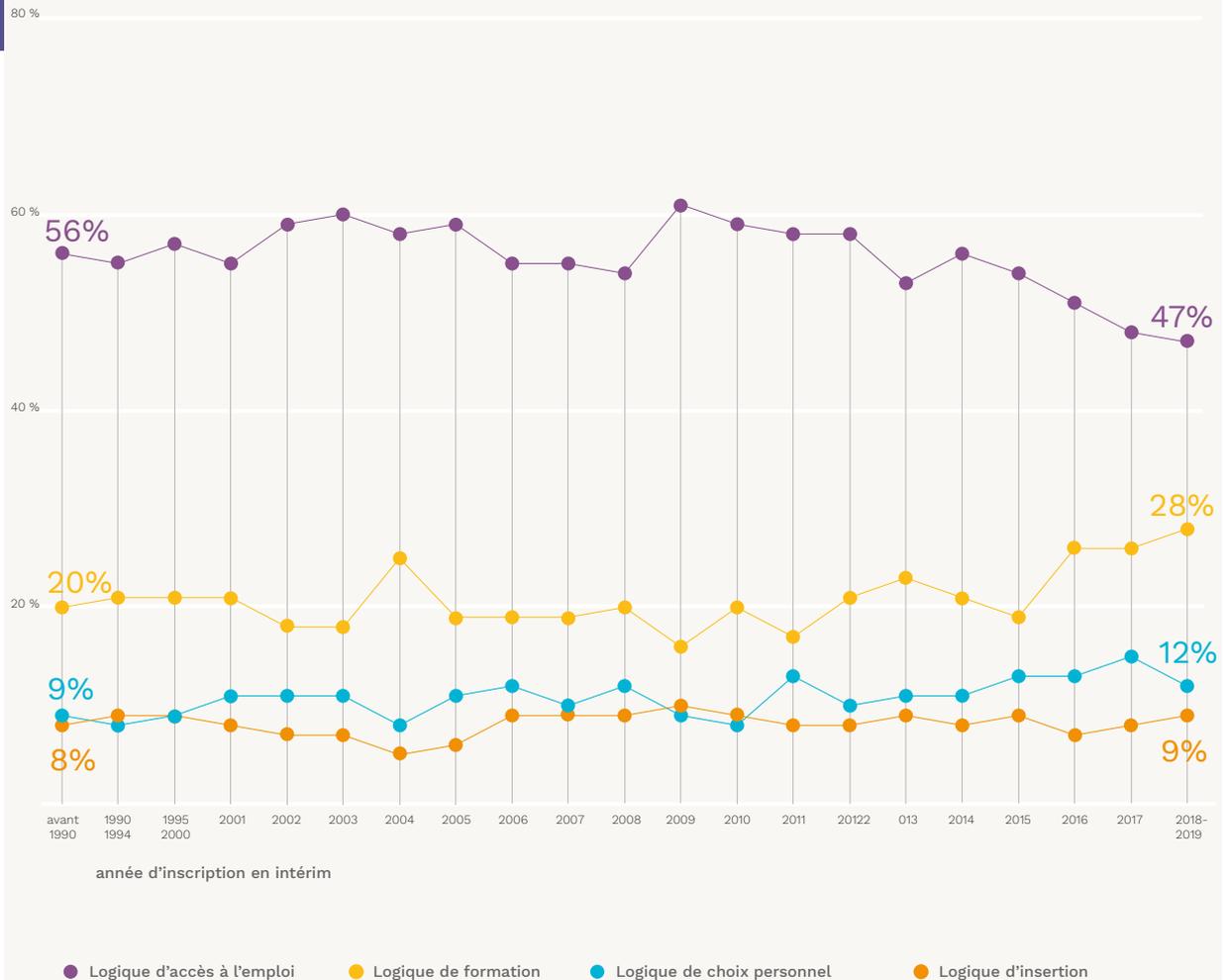
Des logiques d'entrée en intérim assez variables au cours du temps

QUESTION

Plus précisément, quelle est la raison principale qui vous a amené à travailler en intérim ?

POPULATION ▶

● nouveaux entrants
 entrée en intérim : 2018/2019
 en mission d'intérim : mars 2019
 interrogés : mars 2020



La rapidité de l'obtention d'un emploi et le besoin de se constituer une ou des expériences sont les motivations les plus fréquentes à l'origine de l'entrée en intérim.

L'intérim s'impose comme une solution, une opportunité et une alternative parmi d'autres dans les parcours professionnels.

Cette représentation s'inscrit comme une tendance de fond quelle que soit la cohorte de nouveaux entrants observée.

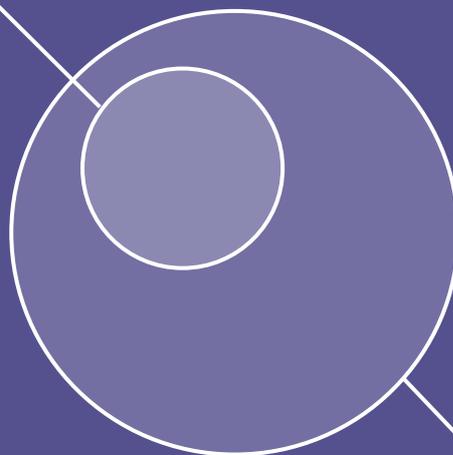
Partie 2

LES PARCOURS PROFESSIONNELS SUR UN AN

Dans cette partie, les expériences professionnelles des nouveaux entrants et des intérimaires avec plus d'ancienneté sont comparées.

ÉCHANTILLON INTERROGÉ

500
nouveaux entrants
intérimaires
en mars 2019
(première inscription en intérim
entre 2018 et 2019 et en mission
d'intérim en mars 2019)



1 500

intérimaires en
mars 2019
(première inscription en
intérim avant 2018 ou entre
2018 et 2019 donc quelle que
soit l'ancienneté)



TEMPORALITÉ DE L'ENQUÊTE

**MARS
2019**

toutes les personnes
interrogées étaient en
intérim

**MARS
2020**

moment de
l'enquête

analyse comparative des
expériences professionnelles

Un nouvel entrant sur trois a connu des périodes sans mission au cours de l'année alors qu'il souhaitait travailler, une proportion en recul

QUESTION

Au cours des douze derniers mois, y a-t-il eu des périodes pendant lesquelles vous vouliez travailler en intérim et on ne vous proposait pas de mission ?

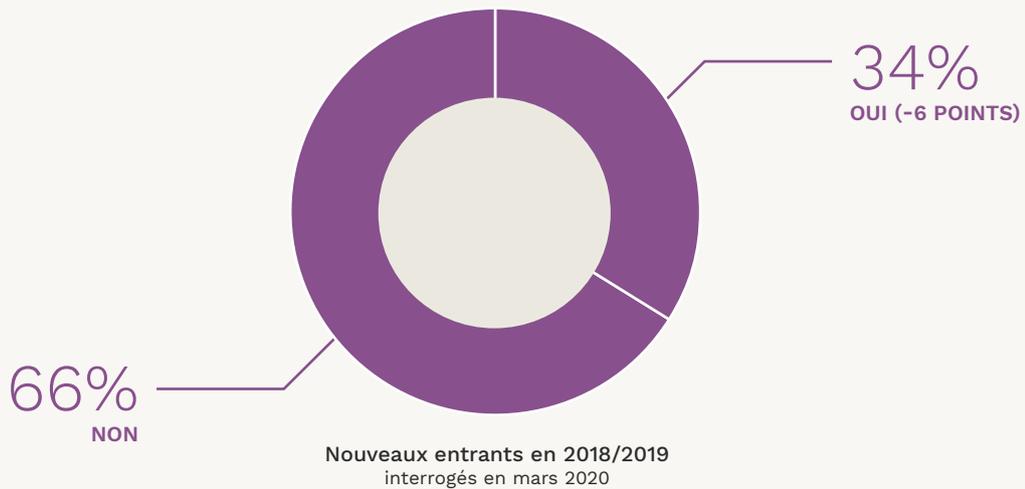
POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2018/2019
en mission d'intérim : mars 2019
interrogés : mars 2020

● intérimaires de mars 2019

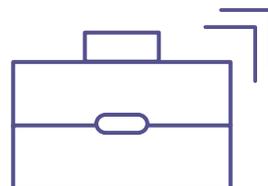
entrée en intérim : entre 1990 et 2018
en mission d'intérim : mars 2019
interrogés : mars 2020



34%

des nouveaux entrants ont eu des périodes sans mission entre mars 2019 et mars 2020 alors qu'ils souhaitaient travailler.

On observe cette année **moins d'intérimaires qui ont connu des périodes de pénurie** de missions sur les 12 derniers mois.



Les refus de missions apparaissent également en recul

QUESTION

Toujours au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de refuser des missions d'intérim ?

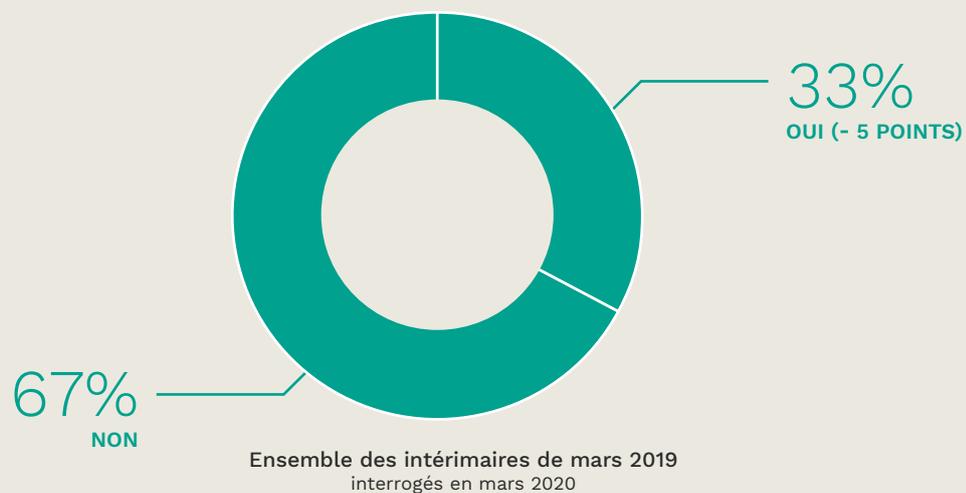
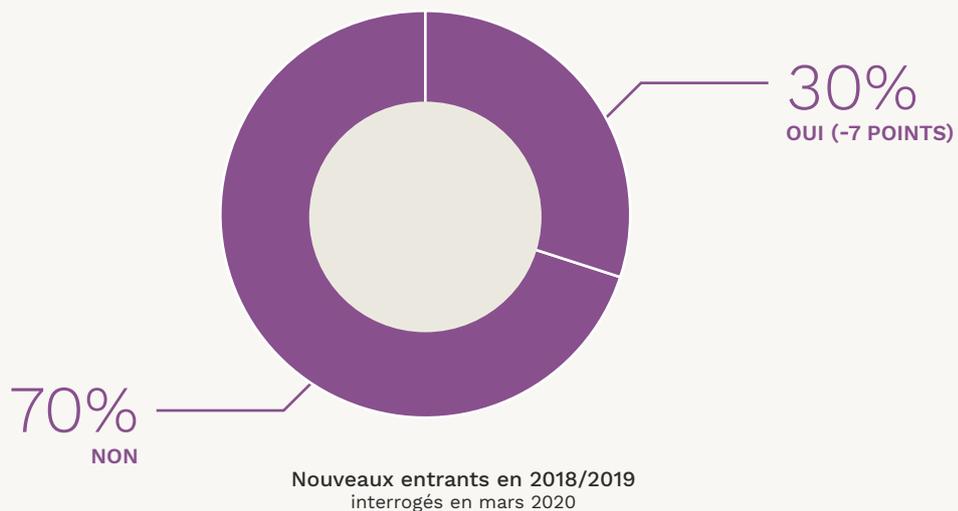
POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2018/2019
en mission d'intérim : mars 2019
interrogés : mars 2020

● intérimaires de mars 2019

entrée en intérim : entre 1990 et 2018
en mission d'intérim : mars 2019
interrogés : mars 2020



30%

des nouveaux entrants 2018/2019 ont été amenés à **refuser au moins une mission** au cours des 12 derniers mois.

Le taux de refus de mission apparaît également en baisse **cette année** que ce soit pour les primo entrants ou pour les intérimaires en mission en mars 2019.



Des raisons de refus qui tiennent principalement aux caractéristiques des missions proposées

QUESTION

Parmi les raisons suivantes, laquelle ou lesquelles expliquent que vous ayez refusé une ou plusieurs missions d'intérim ?

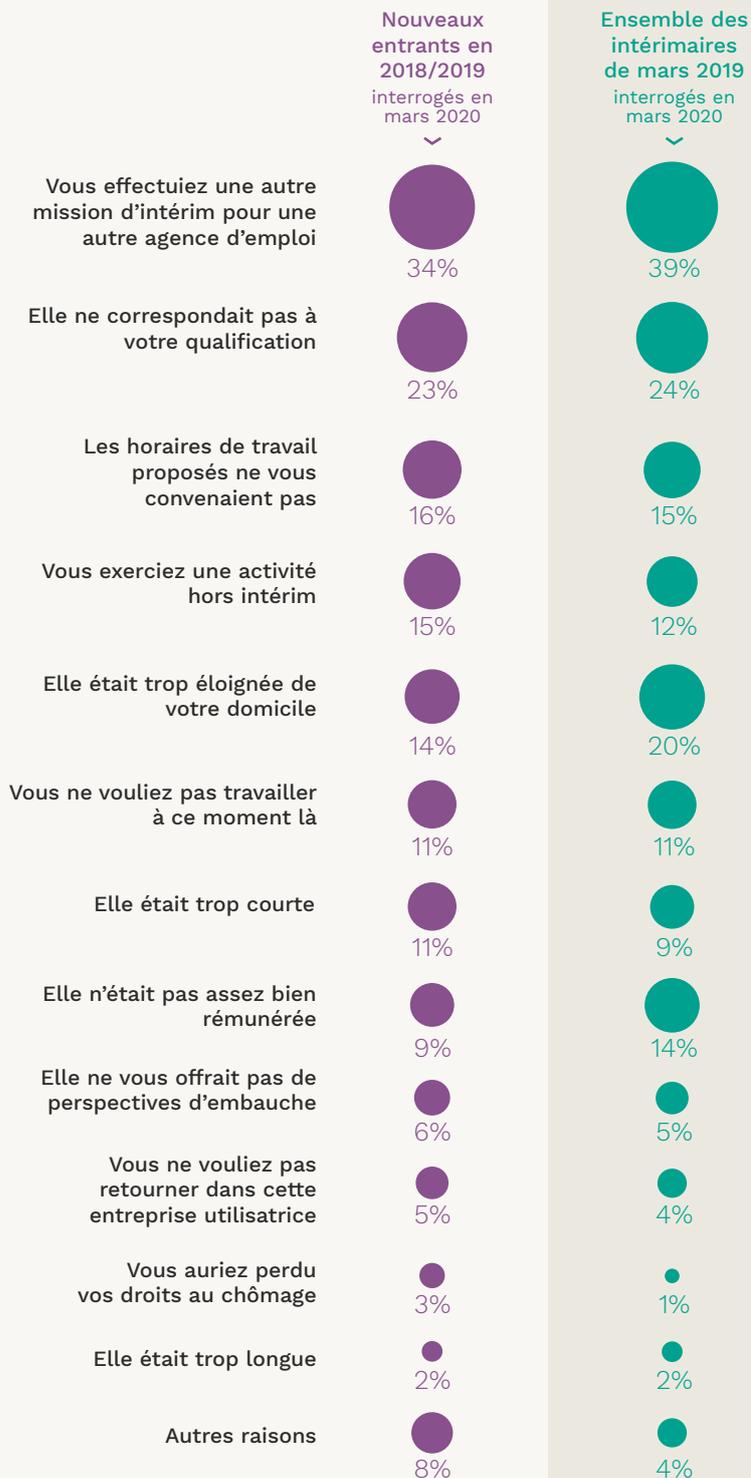
POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2018/2019
en mission d'intérim : mars 2019
interrogés : mars 2020

● intérimaires de mars 2019

entrée en intérim : entre 1990 et 2018
en mission d'intérim : mars 2019
interrogés : mars 2020



Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



62%

Les refus de missions des nouveaux entrants s'expliquent en premier lieu par les **caractéristiques des missions proposées** (adéquation à la qualification, horaires de travail, éloignement du domicile, etc.).

64%

pour l'ensemble des intérimaires de mars 2019 interrogés en mars 2020.

Par ailleurs

46%

des nouveaux entrants déclarent qu'ils étaient déjà en emploi

48%

pour l'ensemble des intérimaires de mars 2019 interrogés en mars 2020.

Sur 100 nouveaux entrants en 2018/2019, 23 étaient en CDI ou en CDD au cours du mois de mars 2020

Les trajectoires professionnelles des nouveaux entrants en 2017/2018

POPULATION ▶

● nouveaux entrants
entrée en intérim : 2018/2019
en mission d'intérim : mars 2019
interrogés : mars 2020



23%

des nouveaux entrants sont en CDI ou en CDD 1 à 2 ans après leur passage en intérim.

45% sont toujours intérimaires.

Proportion des demandeurs d'emploi :

49%

à l'entrée en intérim.

18%

1 à 2 ans après le passage en intérim.

Au moment de l'inscription en intérim,

71%

des nouveaux entrants étaient sans emploi.

73%

sont en emploi 1 à 2 ans après le passage en intérim.

Un accès au CDI intérimaire à 1 an plus important pour la cohorte de mars 2019 que pour les nouveaux entrants

QUESTION

Quelle est votre situation professionnelle actuellement (mars 2018) ?

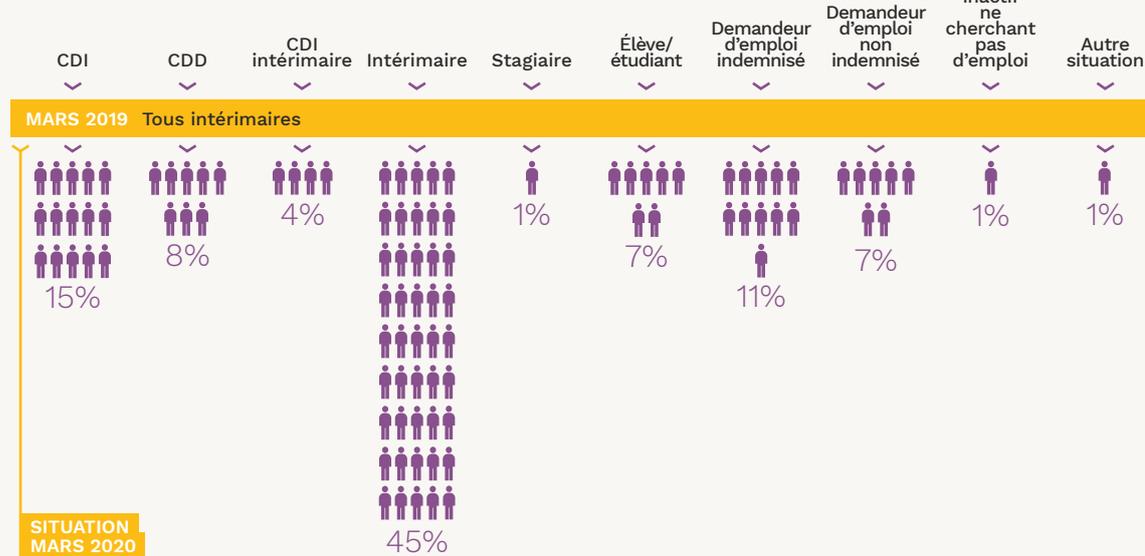
POPULATION

nouveaux entrants
 entrée en intérim : 2018/2019
 en mission d'intérim : mars 2019
 interrogés : mars 2020

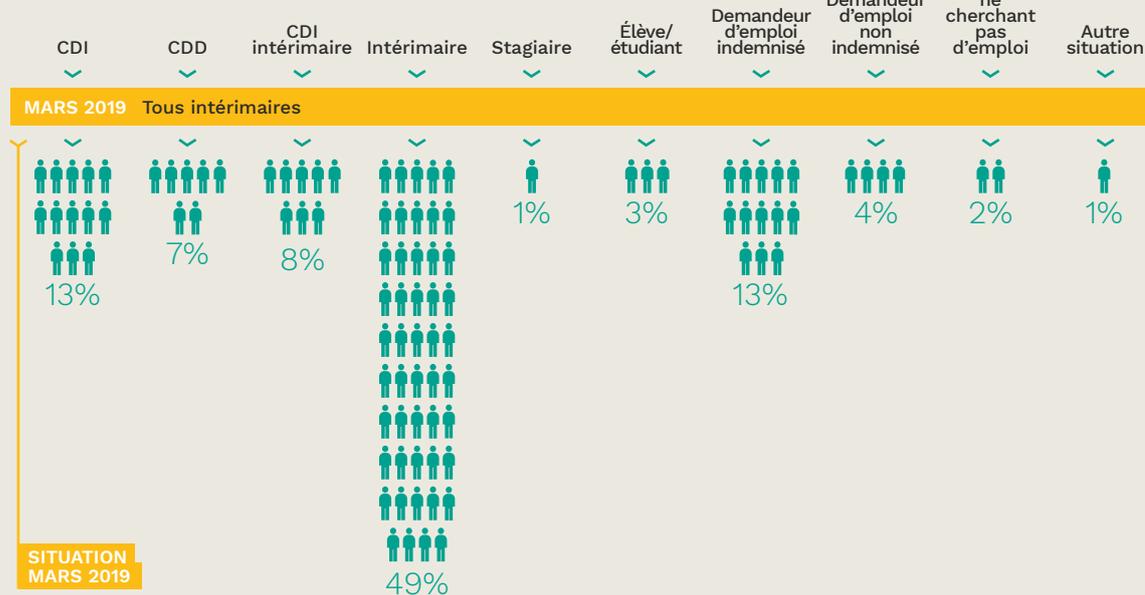
interimaires de mars 2019
 entrée en intérim : entre 1990 et 2018
 en mission d'intérim : mars 2019
 interrogés : mars 2020



nouveaux entrants en 2018/2019



interimaires de mars 2019



A mars 2020, les situations professionnelles des nouveaux entrants et de la cohorte de mars 2019 se démarquent sensiblement.

Si les nouveaux entrants et intérimaires de mars 2019 accèdent au CDI et au CDD dans les proportions comparables, on notera que les intérimaires de mars 2019 accèdent un peu plus au CDI intérimaire, en raison d'une plus forte ancienneté dans l'intérim notamment.

Les entreprises utilisatrices offrent toujours d'autres formes de contrats, qui s'avèrent moins refusés

QUESTION

Dans le cadre de vos différentes missions, au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé qu'une entreprise utilisatrice vous propose une autre forme de contrat ?

POPULATION ▶

 nouveaux entrants
entrée en intérim : 2018/2019
en mission d'intérim : mars 2019
interrogés : mars 2020

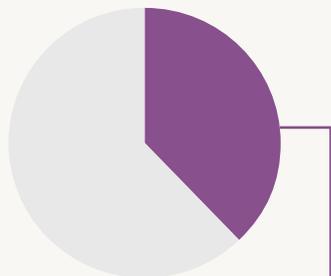
 intérimaires de mars 2019
entrée en intérim : 2018/2019
en mission d'intérim : mars 2019
interrogés : mars 2020



Nouveaux entrants
en 2018/2019

38%

des intérimaires se sont vu proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices



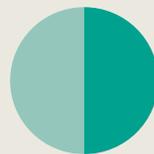
46%
(-11 points)

n'ont pas accepté cette proposition d'une autre forme de contrat

Intérimaires
de mars 2019

38%

des intérimaires se sont vu proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices (+3pts par rapport à 2018)



50%
(-11 points)

n'ont pas accepté cette proposition d'une autre forme de contrat

38%

des nouveaux entrants se sont vu proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices :

23%
un CDI

16%
un CDD

8%
un autre contrat (hors intérim).

Près de la moitié (46%) a refusé ces propositions, une baisse de 11 pts par rapport aux nouveaux entrants de 2017/2018.

Ce constat se vérifie également auprès de la cohorte d'intérimaires de mars 2019 (50% de refus, soit -11 pts par rapport à la cohorte de mars 2018).



Une relative hausse des propositions émises par les agences d'emploi, notamment du CDI intérimaire

QUESTION

Toujours au cours des 12 derniers mois, est-il arrivé qu'une agence d'emploi vous propose...

POPULATION ▶

● nouveaux entrants
entrée en intérim : 2018/2019
en mission d'intérim : mars 2019
interrogés : mars 2020

● intérimaires de mars 2019
entrée en intérim : entre 1990 et 2018
en mission d'intérim : mars 2019
interrogés : mars 2020



30%

(+4 points)

des nouveaux entrants se sont vu proposer une autre forme de contrat par les agences d'emploi :

10%

un CDI

9%

un CDD

17%

(+2 points)

déclarent avoir eu une proposition de CDI intérimaire par une agence d'emploi.

22%

(+6 points)

pour tous les intérimaires quelle que soit l'ancienneté.

Des sorties de l'intérim liées autant à des considérations personnelles qu'à des pénuries de missions

QUESTION

Vous n'êtes plus intérimaire.
Est-ce parce que...?

POPULATION ▶

nouveaux entrants

entrée en intérim : 2018/2019
en mission d'intérim : mars 2019
interrogés : mars 2020

intérimaires de mars 2019

entrée en intérim : entre 1990 et 2018
en mission d'intérim : mars 2019
interrogés : mars 2020



Nouveaux entrants en 2018/2019



Vous avez un autre projet personnel

39%
(+2pts)

On ne vous propose plus de missions d'intérim

37%

Vous recherchez un CDI ou un CDD

21%
(+3pts)

Les caractéristiques des missions proposées n'étaient pas intéressantes

17%

Vous ne voulez plus travailler en intérim

6%

Vous vouliez prendre des vacances

6%

Autres raisons

14%

Intérimaires de mars 2019



34%

47%
(+11pts)

19%

13%

10%

10%

10%

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



Près de la moitié des nouveaux entrants en 2018/2019 ne sont plus intérimaires au mois de mars 2020 essentiellement pour des **raisons personnelles**.

Notamment :

39%
pour un autre projet personnel

37%
évoquent quant à eux une absence de propositions de missions

17%
les caractéristiques de la mission.

Une absence de propositions néanmoins plus forte pour la cohorte de mars 2019 (47%/+11pts par rapport à la cohorte de mars 2018)

Contact

contact@observatoire-interim-recrutement.fr

Tel : 01 55 07 85 61

Fax : 01 55 07 85 86

www.observatoire-interim-recrutement.fr

